

Lésions cutanées

(janvier 2017)

Explication

Les médecins doivent être en mesure de traiter toute lésion cutanée ou sous-cutanée, un phénomène courant dans la pratique clinique.

Étiologie

(liste non exhaustive)

- Lacérations
- Plaies par perforation (p. ex. morsures, blessures par piqûre d'aiguille)
- Blessures par écrasement
- Autres (p. ex. avulsions, abrasions)

Objectifs principaux

Dans le cas d'un patient présentant une lésion cutanée, le candidat devra en diagnostiquer la cause, la gravité et les complications, et mettre en place un plan de prise en charge efficace. Avant de refermer la plaie, il devra en particulier vérifier les signes d'atteinte de structures sous-jacentes importantes de même que la présence d'un corps étranger et les signes d'infection, et envisager une vaccination contre le tétanos.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d'un patient présentant une lésion cutanée, le candidat devra

- énumérer et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment :
 - a. le mécanisme de la blessure, la nature et la gravité de la plaie cutanée, le temps écoulé depuis que la personne s'est blessée (plus de 24 heures ou moins de 24 heures) et les signes d'infection d'après les résultats de l'anamnèse et de l'examen

- physique;
- b. les signes et symptômes d'atteinte des tendons, des nerfs et des vaisseaux;
 - c. en cas de morsure, le risque déterminé d'une infection transmissible (p. ex. VIH, rage);
 - d. le statut d'immunisation du patient contre le tétanos;
- énumérer et interpréter les examens essentiels, notamment :
 - a. une culture de tissus prélevés sur la blessure, au besoin;
 - b. les examens d'imagerie diagnostique des structures sous-jacentes, s'il y a lieu (p. ex. corps étranger, os);
 - établir un plan efficace de prise en charge initiale, notamment :
 - a. déterminer si la lésion doit faire l'objet d'une réparation primaire ou d'une fermeture retardée;
 - b. déterminer si le patient a besoin de soins spécialisés;
 - c. fournir les soins médicaux et chirurgicaux qui s'imposent en cas de lésion superficielle;
 - d. administrer des antibiotiques ou un vaccin par mesure préventive, au besoin;
 - e. assurer un traitement adéquat en cas de plaie par perforation (p. ex. blessure par piqûre d'aiguille, morsure d'animal), ce qui comprend l'obligation de signalement.